



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RAPPORT DE JURY
CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE EN LATIN ET EN GREC
Décembre 2021**

COMPOSITION DU JURY

Juan Luis Rodriguez, IA-IPR de lettres
Muriel Lafond, MCF en langue et littérature latine, Université Côte d'Azur
Claire Bosc, professeure agrégée de lettres classiques, chargée de mission en LCA

FINALITES DE LA CERTIFICATION

« L'enseignement en Langues et cultures de l'Antiquité a vocation à être assuré par les professeurs de lettres classiques qui, par la formation qu'ils ont reçue et par le concours qu'ils ont obtenu, sont les experts de la discipline ; les lauréats de la certification en Langues et cultures de l'Antiquité ont vocation à « intervenir en complément des enseignants de lettres classiques » (Vademecum à la certification complémentaire en Langues et cultures de l'Antiquité, Ministère de l'Education nationale, 2018), dans deux cas notamment :

- celui où il n'y a aucun professeur de lettres classiques dans l'établissement ;
- celui où le nombre important de latinistes (voire d'hellénistes) ne peut être pris en charge dans sa totalité par le ou les professeurs de lettres classiques, et appelle de nécessaires dédoublements ainsi que l'intervention de professeurs dotés de cette certification complémentaire.

RESULTATS ET PROFILS DES CANDIDATS

Trois candidats se sont présentés à l'oral. Deux candidats étaient enseignants en lettres modernes et un en histoire-géographie. L'inégale préparation aux différents attendus de la certification n'a permis la validation que d'un seul candidat.

CONSEILS AUX CANDIDATS

A) Le dossier

Il convient de mettre en avant dans le parcours universitaire tous les enseignements qui ont favorisé un apprentissage solide de la langue antique.

La présentation d'un projet de séquence de LCA, ou d'une activité mettant en jeu le latin déjà effectuée en classe, doit être l'objet d'une approche rigoureuse et approfondie. L'inventivité pédagogique a été appréciée et valorisée ; elle n'est néanmoins pleinement satisfaisante qu'au service de la transmission de connaissances et de compétences clairement identifiées.



ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le projet de séquence de LCA doit permettre d'articuler de façon cohérente l'approche des textes, l'approche de la langue dans ses divers aspects et l'approche culturelle. Il convient de replacer le latin en tant que tel au cœur de l'enseignement de l'option « Langues et cultures de l'Antiquité ».

Il est indispensable enfin de veiller à la rigueur typographique, orthographique, grammaticale, syntaxique dans la conception et la présentation de séquences pédagogiques. Les textes en bilingue font l'objet de la plus grande attention de la part du jury.

B) L'exposé oral

La forme réduite du dossier limité à 5 pages invite les candidats à justifier les choix didactiques et pédagogiques qui ont présidé à la conception de la séquence ou de la séance.

L'exposé n'est pas l'occasion de redire mot pour mot ce qui est écrit dans le dossier, mais bien de défendre un projet, de le développer et de faire preuve de sa motivation, de ses compétences même si elles sont en cours de construction.

C) L'entretien avec le jury

Les candidats ont su faire valoir leur motivation et mettre en avant leur intérêt actif pour le latin en montrant qu'ils étaient renseignés sur les textes concernant les LCA ainsi que sur la pédagogie spécifique liée à cet enseignement.

Le jury accorde systématiquement un moment non négligeable de l'entretien à des « éclairages » d'ordre linguistique -tout en gardant à l'esprit que les candidats ne sont pas des professeurs de langues anciennes et qu'ils sont, en quelque sorte, au seuil d'une formation. Un entraînement régulier à la traduction de textes littéraires simples, organisé sur une durée conséquente, ainsi que la révision des points fondamentaux de grammaire permettent de répondre aux attendus de l'entretien en ce qui concerne la maîtrise de la langue.

Le jury a eu plaisir à constater la motivation des candidats et leurs connaissances en matière de culture antique. Les prestations orales se sont avérées réussies sur le plan formel. Tous les candidats étaient des enseignants en exercice qui maîtrisent les codes de l'expression orale et s'expriment avec aisance. Nous insistons d'une part sur l'importance de lire attentivement les textes officiels liés à la Certification complémentaire en LCA pour apprécier les enjeux de cette certification et de cet enseignement, d'autre part sur la nécessaire réactivation des connaissances grammaticales acquises antérieurement.

Nous souhaitons vivement encourager les professeurs à s'engager dans la préparation de cette certification sans négliger les précédents conseils et en prenant appui sur le parcours magistère d'accompagnement.